

Mise en ligne le 18-03-24 jusqu'au 18-05-24

DELIBERATION DU BUREAU DU 11 MARS 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 11 mars 2024 à 16H30, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 Boulevard Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 01 mars 2024.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO (visio conférence) M. Fabrice LOHER M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Marie-Hélène HERRY (visio conférence) Excusée ayant donné pouvoir : Mme Yolande HANVIC (pouvoir à Mme LE PAPE)	DELIBERATION N°8.BU-2024-03-11	MH 0133 (ex BSH n°67)
	ETEL Rue des Écoles	Régularisation foncière avec la Commune d'ETEL

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la résidence La Falaise – rue des Ecoles à ETEL, une régularisation foncière doit être opérée afin de faire correspondre le parcellaire au périmètre de l'opération d'aménagement.

Les assiettes foncières ci-après désignées sont concernées par cet échange :

Vendeur	Acquéreur	Cadastre	Superficie cadastrale	Evaluation des Domaines	Prix d'acquisition
Commune de ETEL	MORBIHAN HABITAT	AI n°275 et 276	250 m ²	En cours	Euro symbolique

L'avis des domaines a été sollicité.

Les frais d'acte de transfert de propriété sont à la charge de Morbihan Habitat.

L'acte de cession sera rédigé par l'étude de L'acte de vente sera rédigé par l'office notarial ACTAVIE, AURAY.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



Mise en ligne le 18-03-24 jusqu'au 18-05-24

